

Avis national standard

GRAND-PARIS-SEINE-OUEST

Date limite de réponse : 09 novembre 2026 à 17:00

Section 1

Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : GRAND-PARIS-SEINE-OUEST

Type de Numéro national d'identification : SIRET

No national d'identification : 20005797400012

Ville : Meudon

Code Postal : 92197

Groupement d'acheteurs : Non

Section 2

Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

<https://marches.maximilien.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=936570&orgAcronyme=f8j>

Identifiant interne de la consultation : 2600013

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Cario Anne

Adresse mail du contact : anne.cario@seineouest.fr

No téléphone du contact : +33 149292958

Section 3

Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Condition de participations :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle conditions / moyens de preuve :

Conditions énoncées dans les documents de la consultation

Capacité économique et financière conditions / moyens de preuve :

Conditions énoncées dans les documents de la consultation

Capacités techniques et professionnelles conditions / moyens de preuve :

Conditions énoncées dans les documents de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limites de réception des plis : 09 novembre 2026 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique :

Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution :

- Critères énoncés dans les documents de la consultation

Section 4

Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance et développement du site internet de GPSO et des sites internet pour le réseau des conservatoires de GPSO

Code CPV Principal : 72400000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Maintenance et développement du site internet de GPSO et des sites internet pour le réseau des conservatoires de GPSO

Lieu principal d'exécution du marché : 92

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Type de marché réservé :

Section 5

Lots

Marché alloti : Non

Section 6

Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Grand Paris Seine Ouest

Correspondant : M. Anne cario, GPSO, 9 route de vaugirad CS90008, 92197 Meudon cedex, adresse internet : <https://marches.maximilien.fr>

Objet du marché : Maintenance et développement du site internet de GPSO et des sites internet pour le réseau des conservatoires de GPSO

Consultation : La consultation est dématérialisée. Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est retiré sur la plateforme Maximilien <https://marches.maximilien.fr>. Le téléchargement est gratuit. GPSO impose que les offres soient déposées par voie électronique en passant par <https://marches.maximilien.fr> en application de l'article R2132-7 du CMP. Afin de simplifier les démarches des candidats, les offres déposées sur la plateforme Maximilien n'auront pas à être signées électroniquement. Par la seule remise de son offre, le candidat confirme son intention de soumissionner à l'attribution du marché. Ainsi, s'il est désigné attributaire, il s'engage à signer l'ensemble des pièces contractuelles du marché et à les remettre sous format papier à l'établissement public territorial. Toute demande de renseignements d'ordre administratif ou technique ne peut se faire que par écrit, via la plateforme de dématérialisation <https://marches.maximilien.fr> pour les candidats identifiés ayant téléchargé le dossier de consultation en version électronique. Les renseignements complémentaires sur les documents

de la consultation sollicités en temps utile par les candidats seront communiqués, via la plateforme, à tous les candidats ayant retiré un dossier et qui se sont fait connaître.

Caractéristiques principales :

Le présent marché est passé sous la forme d'une procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L.2123-1-1, R.2123-1-1 et R.2123-4 à R.2123-7 du Code de la commande publique.

Le marché est un marché mono-attributaire de services traité à prix mixtes :

- Le marché comprend une part forfaitaire, elle-même sous décomposée entre des prestations uniques et des prestations récurrentes.

Il est à prix forfaitaires pour :

- L'audit d'accessibilité du site des conservatoires de Meudon et de Sèvres = une prestation unique sur forfait.
- La déclinaison du site internet conservatoires-meudon-sevres.seineouest.fr = une prestation unique sur forfait.
- La maintenance préventive annuelle du site internet <https://www.seineouest.fr> pour la période du 1er janvier au 31 décembre = une prestation récurrente sur forfait annuel.
- La maintenance préventive annuelle du site internet <https://conservatoires-meudon-sevres.seineouest.fr> du 1er janvier au 31 décembre = une prestation récurrente sur forfait annuel.
- La maintenance préventive annuelle du site internet <https://crr-bb.seineouest.fr> du 1er janvier au 31 décembre = une prestation récurrente sur forfait annuel.
- Le marché est un accord-cadre traité à bons de commande, en application des articles R. 2162-2, R. 2162-4-2 à R. 2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique, sur la base de prix unitaires (unitaires/unitaires forfaitisés) détaillés dans le bordereau des prix forfaitaires et unitaires et le cas échéant sur devis particuliers, sans montant annuel minimum mais avec un montant annuel maximum de 20 000 € HT, afin d'intégrer les correctifs d'accessibilité après audit du site des conservatoires de Meudon et de Sèvres, d'autres développements complémentaires, des prestations à la demande, la maintenance mensuelle puis annuelle pour chaque nouveau site internet dont la mise en production interviendrait en cours d'année (conservatoire de Ville-d'Avray/Chaville et conservatoire d'Issy/Vanves) ou tout projet ponctuel de site internet à créer ou toute autre prestation liée à l'objet du marché.

Il est précisé qu'il sera fait application des dispositions de l'article R.2122-2-1 du Code de la commande publique relatif à la passation d'un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables, si aucune candidature ou offre n'est présentée, si seules des candidatures irrecevables ou des offres inappropriées, au sens des articles R.2144-7 et L.2152-4, sont présentées.

Le marché n'est pas un marché à tranches.

Les variantes sont interdites.

Le marché ne comporte pas d'option.

Prestations divisées en lots : Non

Le marché n'est pas alloti au sens des articles L.2113-11 et R.2113-2 du Code de la commande publique, car l'objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes.

Durée du marché ou délai d'exécution :

Le marché prendra effet à compter de sa date de notification pour une durée courant du 01/01/2027 au

31/12/2027 (avec un début d'exécution au 1er janvier 2027 pour la maintenance préventive annuelle du site internet des conservatoires de Meudon et Sèvres, du site internet <https://www.seineouest.fr> et du site internet du CRR de Boulogne-Billancourt), renouvelable trois (3) fois pour 1 an par reconduction tacite, soit une durée maximale de quatre (4) ans.

Date prévisionnelle de démarrage : Dès la notification du marché (démarrage en janvier 2027).

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le budget principal de GPSO financera les dépenses afférentes au marché. GPSO ne percevra pas de subventions pour le financement de la prestation, objet du marché.

Le règlement, après constatation du service fait, est effectué par virement avec mandatement administratif dans le délai global de paiement en vigueur à compter de la présentation de la demande de paiement. Le défaut de paiement dans ce délai fait courir de plein droit des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire et du sous-traitant de premier rang, au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit (8) points.

Les intérêts moratoires courent à partir du jour suivant l'expiration du délai global jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse.

Par ailleurs, le défaut de paiement dans ce délai entraîne également de plein droit, au bénéfice du titulaire, le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

La forme juridique du groupement choisie pourra être le groupement d'entreprises solidaire ou conjoint. Le groupement pourra être conjoint à la condition que les membres du groupement s'engagent à exécuter des prestations détaillées et précisées dans le contrat et que le mandataire du groupement soit solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique.

La personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou de plusieurs groupements.

La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des plis et la date de signature du marché public. Toutefois, si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres est mis en liquidation judiciaire, ou qu'il se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait, il peut demander au pouvoir adjudicateur l'autorisation de continuer à la procédure de passation sans cet opérateur défaillant, en proposant, le cas échéant, à l'acceptation du pouvoir adjudicateur, un ou plusieurs sous-traitants. Le pouvoir adjudicateur se prononce sur cette demande après examen de la capacité professionnelle, technique et financière de l'ensemble des membres du groupement ainsi transformé et, le cas échéant, des sous-traitants présentés à son acceptation.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 09 novembre 2026 à 17 :00

Délai minimum de validité des offres : 5 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Les critères de sélection des candidatures :

- Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché : moyens matériels et humains (sur les 3 dernières années) ;

- Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché : références, qualifications techniques (sur les 3 dernières années) ;
- Adéquation des capacités financières à l'objet du marché : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années).

Les critères de jugement des offres :

G.P.S.O. établira un classement des offres et choisira l'offre économiquement la plus avantageuse compte tenu des critères d'analyse indiqués ci-dessous et pondérés de la façon suivante :

G.P.S.O. a prévu la possibilité de négocier avec tous les candidats. Cette négociation pourra se faire en face à face ou via TEAMS ou par écrit à l'issue de la première analyse des offres. Les courriers de négociations seront envoyés via la plate-forme de dématérialisation Maximilien. Toutefois, G.P.S.O. se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales.

1/ Critère 1 : Valeur technique, 60 points de la note finale

Sous-critère 1 : qualité de la méthodologie d'accessibilité et des correctifs à apporter – 20 points

- Compréhension des obligations légales : RGAA en vigueur, obligation de publication de la déclaration d'accessibilité
- Méthode d'audit : modalités d'échantillonnage, nombre de pages auditées, outils et technologies utilisés
- Qualité et niveau de détail des livrables : rapport d'audit, taux de conformité, priorisation des non-conformités, estimation de charge des correctifs
- Méthodologie de mise en œuvre des correctifs et modalités de vérification post-correction : tests de non-régression, audit de contrôle

Sous-critère 2 : qualité de la méthodologie de déclinaison d'un site internet pour les conservatoires – 20 points

- Compréhension des enjeux fonctionnels du site pilote conservatoires-meudon-sevres.seineouest.fr
- Organisation et phasage du projet : moyens humains, planning, livrables intermédiaires
- Mutualisation du socle technique et de la cohérence de marque tout en permettant une personnalisation adaptée à chaque établissement, sur la base de la charte graphique fournie par GPSO
- Maîtrise et intégration cohérente des outils spécifiques (WordPress, OpenAgenda, Matomo)
- Formation et accompagnement des équipes
- Rapport de livraison à l'issue de la prestation : document récapitulant les liens d'accès au site, aux serveurs de production et pré-production, et au back-office, ainsi qu'une check-liste sur la sécurisation et les performances du site
- Respect des critères d'accessibilité RGAA afin de garantir une conformité totale

Sous-critère 3 : organisation et moyens pour la maintenance corrective et l'assistance – 10 points

- Organisation du support : outil de ticketing, interlocuteur dédié pour le suivi personnalisé, rapport mensuel récapitulatif
- Délais d'intervention et de résolution.
- Organisation de la continuité de service (absence de l'interlocuteur principal, astreinte).
- Modalités de maintenance préventive et de mise à jour (sécurité, CMS, plugins), de vérification du bon fonctionnement et des performances.
- Force de proposition sur les évolutions techniques et réglementaires : évolution des outils et des pratiques web, nouvelles obligations légales.

Sous-critère 4 : performance de l'environnement technique et politique de cybersécurité – 10 points

- Politique de cybersécurité : mesures mises en œuvre pour sécuriser les accès aux serveurs d'hébergement de GPSO, cloisonnement des accès entre les différents clients du prestataire
- Gestion des habilitations et de la sécurité des sites WordPress
- Pérennité et évolutivité de la solution

2/ Critère 2 : Prix – 30 points de la note finale

Le prix est noté sur la base d'un DQE représentant une estimation sur la 1ère année d'exécution du marché, intégrant les forfaits et une simulation de commande portant sur des prix les plus utilisés pour les prix unitaires.

3/ Critère 3 : Valeur environnementale – 10 points de la note finale

- Sous-critère 1 : intégration des principes d'écoconception numérique lors des nouvelles évolutions importantes : réduction du poids des pages, limitation des requêtes, sobriété fonctionnelle, accessibilité favorisant la durabilité (compatibilité avec des navigateurs anciens ou équipements modestes) – 5 points
- Sous-critère 2 : moyens mis en œuvre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment dans le cadre des déplacements des personnes affectées à l'exécution des prestations objet du marché – 5 points

Il est précisé que le D.Q.E. n'est pas contractuel et n'engage donc pas les candidats. Il ne sert qu'à l'analyse du prix. En conséquence, afin d'avoir une analyse du prix du DQE juste et reflétant bien la réalité de l'offre de prix, si l'EPT détecte des erreurs dans le DQE d'un candidat (report de prix du BPU erroné, erreur de calcul quantité/prix, etc.), il fera les rectifications d'autorité.

Pas de visite prévue.

Nomenclature européenne (CPV - vocabulaire commun pour les marchés publics) :

Objet principal : 72400000-4 Services internet

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4, boulevard de l'Hautil BP 30322, F-95027 Cergy-Pontoise cedex.

Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr.

Téléphone : 01 30 17 34 00 Télécopie : 01 30 17 34 59

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4, boulevard de l'Hautil BP 30322, F-95027 Cergy-Pontoise cedex.

Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 01 30 17 34 00 Télécopie : 01 30 17 34 59

Le tribunal administratif peut être saisi via la plateforme informatique Télérecours Citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : La procédure du référé pré contractuel prévue à l'article L. 551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex-ante volontaire prévu à l'article R. 2183-6 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L. 551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative). Le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Correspondant : Mme Anne Cario , Grand Paris Seine Ouest, 9, route de Vaugirard, CS90008, 92197 Meudon, tél. : 01 46 29 29 58, courriel : Anne.cario@seineouest.fr, adresse internet : <https://marches.maximilien.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Correspondant : Mme Anne Cario , Grand Paris Seine Ouest, 9, route de Vaugirard, CS90008, 92197 Meudon, tél. : 01 46 29 29 58, courriel : Anne.cario@seineouest.fr, adresse internet : <https://marches.maximilien.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

Correspondant : Mme Anne Cario , Grand Paris Seine Ouest, 9, route de Vaugirard, CS90008, 92197 Meudon, tél. : 01 46 29 29 58, courriel : Anne.cario@seineouest.fr, adresse internet : <https://marches.maximilien.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :
Correspondant : Mme Anne Cario , Grand Paris Seine Ouest, 9, route de Vaugirard, CS90008, 92197 Meudon, tél. : 01 46 29 29 58, courriel : Anne.cario@seineouest.fr, adresse internet : <https://marches.maximilien.fr>